



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/885
6 mars 2009

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

753ème séance plénière

PC Journal No 753, point 1 de l'ordre du jour

DÉCISION No 885
THÈMES POUR LA DEUXIÈME PARTIE DE LA RÉUNION
SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS
CONCERNANT LA DIMENSION HUMAINE

Le Conseil permanent,

Rappelant sa Décision No 476 (PC.DEC/476) du 23 mai 2002 concernant les modalités des réunions de l'OSCE sur les questions relatives à la dimension humaine,

Décide de retenir les thèmes « Roms/Sintis et, en particulier, éducation précoce pour les enfants roms et sintis », « Éducation aux droits de l'homme » et « Liberté d'expression, médias et information libres » pour la deuxième partie de la Réunion de 2009 sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine.